

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE COURCELLES

Séance extraordinaire d'adoption du budget du conseil de la Municipalité de Courcelles, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, le 20 décembre 2021, jour fixé en conformité avec le code municipal en vigueur dans la Province.

Sont présents:

Siège #1 - Gino Giroux

Siège #2 - Rémi Beaudoin

Siège #3 - Diane Rancourt

Siège #4 - Patrick St-Pierre

Siège #5 - Claude Goulet

Siège #6 - Renaud Gosselin

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Francis Bélanger. Mme Renée Mathieu, dir. gén. et sec-trés., assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

21-215

2 - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2022

Attendu la présentation et le dépôt du budget équilibré pour l'exercice financier 2022;

Attendu qu'avis public de cette adoption a été donné conformément à l'article 956 du code municipal;

Il est proposé par : Claude Goulet

Appuyé par : Gino Giroux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le budget 2022 soit adopté tel que présenté, pour un total équilibré de 1 779 985\$

QUE la directrice générale soit autorisée à faire paraître un résumé dans un journal local.

ADOPTÉE

21-216

2.1 - Adoption du programme d'immobilisation pour les exercices 2022-2023-2024

CONSIDÉRANT QUE l'article 953.1 du code municipal stipule que le conseil d'une municipalité locale doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents;

CONSIDÉRANT QUE le programme des immobilisations de la municipalité de Courcelles se présente comme suit :

2022: rehaussement 8e rang Sud: 25 000 - porte de garage 6 000 - aqueduc rue du Moulin 423 364 (programme FIMEAU) - inspection conduites 30 000 (programme TECQ) - immobilisation diverses en loisirs et culture: 34 800

2023: prolongement aqueduc du Domaine 346 805\$ & refection du système de chloration et débitmètre à l'eau potable 360 000\$ & inspection caméra 50 000\$ (programme TECQ) - rechargement 125 000\$ - batisse industrielle 250 000\$

2024: rechargement 125 000\$

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par: Diane Rancourt

Appuyé par: Patrick St-Pierre

ET RÉSOLU

QUE le programme triennal des immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023 soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

21-217

4 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par: Diane Rancourt

Appuyé par: Renaud Gosselin

Que la présente séance soit levée. Fermeture à 20h30.

ADOPTÉE

Francis Bélanger, maire

Renée Mathieu, dir. gén./sec.-trés.